

En 2 mots...

Mairie de Menthon-Saint-Bernard
284, rue Saint-Bernard
74290 Menthon-Saint-Bernard

Tél : 04 50 60 12 88
Fax : 04 50 60 07 60

Nouvelle adresse courriel :
accueil@mairie-menthon.fr

site internet :
<http://www.menthon-saint-bernard.fr>

Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

LA MAIRIE RECRUTE

Pour les activités périscolaires, la Mairie recrute un encadrant pour l'activité jeux de société et un encadrant pour l'activité sports collectifs. BAFA souhaité. Les candidatures sont à adresser à la Mairie soit par courrier au 284, rue Saint Bernard, soit par courriel à franck.beccavin@mairie-menthon.fr

TOILETTES PUBLIQUES SOUS LE BÂTIMENT DE LA POSTE

À la suite d'actes de vandalisme, des travaux de remise en état des toilettes publiques ont été réalisés. Nous demandons à tous de respecter ces lieux.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LES PRÉENSEIGNES

Par circulaire du 7 mai 2015, la Préfecture a détaillé les nouvelles mesures relatives aux préenseignes. La loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 et son décret d'application du 30 janvier 2012 ont modifié le régime des préenseignes dérogatoires en restreignant et en redéfinissant les activités susceptibles d'en bénéficier. Un délai de 5 ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi, soit le 13 juillet 2015, a été donné pour le retrait des dispositifs actuels n'entrant plus dans la nouvelle réglementation. Les préenseignes dérogatoires qui étaient admises dans les communes de moins de 10 000 habitants non comprises dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants ne seront plus auto-

LE MOT DU MAIRE

Espérons que cet été soit plus clément que celui de l'année dernière et que vous serez nombreux à profiter de la plage municipale surveillée depuis le 27 juin et ce jusqu'au 30 août. Pour répondre à la demande de beaucoup d'entre vous, cette année la Mairie a recruté un maître nageur dont le diplôme permet de donner des cours de natation. N'hésitez pas à vous rapprocher directement de Bastien Dineaux, chef de bassin.

Cet été sera également studieux pour la Mairie qui est en cours d'élaboration de son

PLU depuis le 8 décembre 2014. La deuxième réunion publique a eu lieu mercredi 8 juillet 2015 sur la base du diagnostic territorial afin de présenter l'analyse des données de l'état des lieux, les enjeux de la procédure, les problématiques du territoire mises en évidence et les hypothèses d'aménagement et de développement durable.

Je souhaite à tous d'excellentes vacances.

J. de Menthon

risées à compter de cette échéance, quelle que soit la nature de l'activité signalée. La Préfecture de la Haute-Savoie a indiqué que des contrôles de police de l'affichage seront effectués par les services de la Direction Départementale des Territoires en vue du respect de cette réglementation, dès la mi-juillet. En cas de maintien des dispositifs publicitaires interdits, des mises en demeure seront adressées aux contrevenants, suivies de poursuites devant la juridiction compétente, en cas de refus manifeste de retrait des panneaux. À cela s'ajoutent une amende préfectorale d'un montant de 1500 € ainsi qu'une astreinte d'un montant de 200 € par jour et par dispositif en infraction.

L'ancien système des préenseignes peut être remplacé par une signalisation d'information locale (SIL) normalisée. Cette microsignalétique a pour objet d'assurer la signalisation des services et des équipements tout en renforçant la protection du cadre de vie en raison de son format réduit et de sa normalisation en termes de couleurs et d'idéogrammes pouvant y figurer. Selon l'article L581-19 dernier alinéa, dans sa rédaction applicable au 13 juillet 2015, seule la SIL pourra se substituer aux préenseignes.



Exemple de SIL

L'évolution de la réglementation en matière de signalisation est une nécessité au regard de la transformation des conditions de déplacements des usagers ainsi que de l'évolution générale du mode de vie. Elle s'inscrit dans un cadre visant à garantir la sécurité de l'ensemble des usagers, préserver la spécificité de la signalisation routière et renforcer la protection du cadre de vie en améliorant la qualité des paysages naturels et bâtis.

**LE 3 OCTOBRE 2015
EVENEMENT
MENTHON-ST-BERNARD
Salle du Clos CHEVALLIER**

Buvettes, frites
Petite restauration permanente
Soirée festive ouverte à tous
Repos 21€

**6^{ème} ÉDITION DU
MENTHON RAID**

Limité à 150 équipes

- Course à pied
- Natation
- Run & Bike
- Randonnée
- Tir à l'arc
- Épreuve surprise

Raid sportif et ludique
par équipe de 2
au profit de l'Association:

WTF
Pour Clément
www.wtf74.fr

BULLETINS D'INSCRIPTIONS
à imprimer, compléter et retourner
en Mairie avec le règlement
www.menthon-raid.fr

TARIF DE L'EAU 2015/2016

Le Conseil Municipal a reconduit le prix de l'eau 2014/2015 sans augmentation pour la période 2015/2016.

TARIFS 2015 / 2016 DES SERVICES PÉRISCOLAIRES : GARDERIE ET ACTIVITÉS

Les tarifs 2014/2015 pour la garderie périscolaire ainsi que pour les activités périscolaires sont reconduits sans augmentation pour la prochaine année scolaire.

INFORMATION BAINADE

Assurez-vous de votre niveau de pratique

- Pour vous et vos enfants, apprenez à nager avec un maître-nageur sauveteur, le plus tôt possible.
- Faites reconnaître par un maître-nageur sauveteur votre capacité et celles de vos enfants, à évoluer dans l'eau en toute sécurité.

Choisissez les zones de baignade surveillées

- A votre arrivée, informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses.
- Pour vous baigner, choisissez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- Restez toujours attentifs à vos enfants, même si la zone est surveillée.

Informez-vous sur les conditions de baignade

- En arrivant sur votre lieu de baignade, renseignez-vous auprès du personnel chargé de la surveillance sur les conditions de baignade : nature des vagues, courants, marées, dangers naturels, etc.
- Respectez toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade et/ou par les sauveteurs.

Drapeaux de baignade



- Assurez-vous que les conditions de baignade ne vont pas devenir dangereuses au cours de la journée.
- Consultez régulièrement les bulletins météo.



Afin de réduire les risques liés à la baignade et de passer un été en toute sécurité, il est important de respecter quelques recommandations élémentaires :

- avant de vous jeter à l'eau choisissez les zones de baignade surveillées,
- informez-vous sur les conditions de baignade,
- tenez compte de votre forme physique
- restez vigilant pendant la baignade avec vos enfants, pour vous-même et en cas de danger imprévu pendant la baignade
- profitez de sa piscine en toute tranquillité,
- pratiquez les sports nautiques en toute sécurité,
- privilégiez les plages surveillées plus sécurisantes et dotées d'équipements sanitaires,
- évitez les expositions prolongées au soleil notamment pour les jeunes enfants,
- utilisez une protection efficace : crème solaire, lunettes de soleil, chapeau...
- pensez à donner régulièrement à boire aux enfants et aux nourrissons,

- entrez progressivement dans l'eau et mouillez-vous la nuque, surtout après une exposition prolongée au soleil,
- par mesure d'hygiène, les animaux ne doivent pas fréquenter les lieux de baignade.

Afin de prévenir les risques de démangeaisons provoquées par la dermatite du baigneur ou "puce du canard", il est conseillé :

- de prendre une douche après chaque bain et de se frotter avec une serviette,
- d'éviter de se baigner à proximité de végétaux, algues et plantes enracinées.



PLAGE MUNICIPALE

Pour la saison 2015, la plage est surveillée du 27 juin au 30 août de 10h à 18h.

Tarifs

• 1 entrée adulte	2.50 €
• 1 entrée adulte tarif réduit (adulte menthonnais)	1.40 €
• 1 entrée enfant (-16 ans au 31/12/2015)	1.10 €
• Carte de 10 entrées adulte	17.60 €
• Carte de 10 entrées enfant (-16 ans au 31/12/2015)	7 €
• Carte saison adulte non menthonnais	80 €
• Carte saison adulte menthonnais	39.60 €
• Carte saison enfant non menthonnais	30 €

Les cartes 10 entrées sont nominatives, incessibles et valables uniquement pour la saison en cours.

Rappel de gratuité :

- Enfants de moins de 4 ans
- Enfants menthonnais de moins de 16 ans au 31/12/2015
- Enfants scolarisés à Menton

CONTAINERS DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Il est recommandé aux résidents secondaires de demander à leur voisinage de rentrer les containers pendant leur absence. Pour les locations saisonnières, nous recommandons aux propriétaires de bien vouloir prévenir leurs locataires de rentrer les containers que les locataires précédents auraient pu laisser sur la voie publique.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.santé.gouv.fr/canicule • www.météo.fr

AMIS CYCLISTES

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit.

L'ÉQUIPEMENT : un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

Les équipements obligatoires :

- Deux freins, avant et arrière,
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge,
- Un avertisseur sonore,
- Des catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales,
- Le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers. Chaque infraction est passible d'une amende.



MENTHON

10 juillet

Muzik au bord de l'eau, concert gratuit de 18 h 45 à 20 h à la plage

Seventeam, 2 musiciens

Reprises des Seventies à aujourd'hui

Bernard Briend, guitare/harmonica/chant - Pierre Flores, guitare.



13 juillet

Fête Nationale, retraite aux flambeaux et bal à la plage

17 juillet

Muzik au bord de l'eau, concert gratuit de 18 h 45 à 20 h à la plage

Trio Ennessy, 3 musiciens

Chansons des années 60 à aujourd'hui

Vincent Veyrat, clavier/guitare/chant - Michel Genoud, guitare/flûtes/percussions/chant - Laurent Veyrat, guitares/chant.

24 juillet

Muzik au bord de l'eau, concert gratuit de 18 h 45 à 20 h à la plage

Route 66, 5 musiciens

Country Folk

Gilles Tauleigne, guitare/chant - Sébastien Cisilkiewick, basse/chant - Alain Zamparo, saxophones - Thierry Boscher, claviers - Jérémie Maxit, batterie.

25 juillet

Concours de pétanque des ACM (Association des Artisans et des Commerçants de Menthon)

28 juillet

Spectacle « Soirées Estivales » au Château

30 juillet, Spectacle « Soirées Estivales » au Château

31 juillet

Muzik au bord de l'eau, concert gratuit de 18 h 45 à 20 h à la plage

GG Blues band, 5 musiciens

Blues

Gérard Duranton, basse/chant - Phil Derest, harmonica/chant - Mathilde Levron, batterie - Christian Neugue, guitare / dobro - Pat Leblack, guitare.

4 août

Spectacle « Soirées Estivales » au Château

6 août

Spectacle « Soirées Estivales » au Château

7 août

Muzik au bord de l'eau, concert gratuit de 18 h 45 à 20 h à la plage

Samsaya, 2 musiciens

Soul, Latino

Claire Dubois, chant - Gérald Blondel, guitare.

14 août

Muzik au bord de l'eau, concert gratuit de 18 h 45 à 20 h à la plage

City Groove, 4 musiciens

Funk, Soul, Jazz, Rhythm & Blues

Violette, chant - Sébastien, claviers - Patrice, basse - Antoine, batterie.

15 août

Messe à la Chapelle de Ramponnet

21 août

Muzik au bord de l'eau, concert gratuit de 18 h 45 à 20 h à la plage

L'affaire Tourne'Sol, 5 musiciens

Rock des années 70

Denis Rodi, guitare/chant - Sauro Ordovini, guitare - Jean-Marc Tatesian, contrebasse/voix - Jean-Marc Ozanne, saxophone - Jean-Marc Dullin, batterie.

22 et 23 août

Marché des potiers au Port

22 août

Concert à 16 h au Port de Menthon Saint-Bernard

Ecole de Musique de Brunstatt, 70 musiciens

Orchestres d'Harmonie

23 août

Aubade à 11 h au Port de Menthon Saint-Bernard

Ecole de Musique de Brunstatt, 70 musiciens

Orchestres d'Harmonie



28 août

Muzik au bord de l'eau, concert gratuit de 18 h 45 à 20 h à la plage

Lady BlueBird, 4 musiciens

Rock n'roll / Swing

Isabelle Lambert, chant - Stéphane Lambert, batterie/cœur - Alain Ricardie, guitare / cœur - Franck Mirabells, contrebasse.



VEYRIER DU LAC

Juillet et août

Animations musicales et soirées barbecue à la buvette de la plage

14 au 31 juillet

Exposition de peintures par l'association "L'Art rive droite" à la mairie

Août

Concert de jazz organisé par Liens Inter-génération

Les concerts de l'été des Amis de l'Orgue :

23 juillet

21 h, église de Veyrier du Lac, Orgue de cristal et orgue baroque, Michel Deneuve, cristal Baschet - Arsène Bedois, orgue portatif, Œuvres de J.-S. Bach.

Ce concert « hors les murs », pour attirer un nouveau public, est centré sur un instrument exceptionnel, très rarement présenté, l'orgue de cristal, inventé en 1955 par deux ingénieurs passionnés par les structures sonores, les frères Baschet. Il dialogue avec un orgue portatif de facture baroque.

8 août

21 h, église de Veyrier du Lac, Storace Trio : Marie-Claire Bettens, violes de gambe et flûtes à bec, Catia Olivia, percussions, Anne-Lise Vuilleumier-Luy, orgue.

Le trio, venu de Suisse romande, interprétera des œuvres du répertoire baroque, faisant la part belle à des instruments inhabituels : flûtes à bec et percussions.

Cinémathèque de Veyrier du Lac

- du 19 mai au 20 octobre, visite commentée individuelle (1 h environ) les 1^{ers} et 3^{es} mardis du mois à 14 h 30 et 16 h - réservations : 04 50 23 51 09
- du 19 mai au 30 octobre, le jeudi, visite commentée en groupe (1 h environ) - réservations : 04 50 23 51 09
- Ouverture exceptionnelle gratuite les dimanches 14 juin et 4 octobre + les 19 et 20 septembre + 17 octobre [sur réservation].

Traversée du lac et visite du téléphérique, la cinémathèque organise également avec la Compagnie des bateaux du lac d'Annecy des traversées du lac avec visite du téléphérique les mercredis après-midi en juillet et août au départ d'Annecy à 14 h.

TALLOIRES

11 ou 12 juillet

9^e étape de la Red Bull X-Alps, compétition marche et vol

Le départ de la course aura lieu le 5 juillet 2015 de Salzburg en Autriche pour se terminer à Monaco. Suivant les conditions météo, nous pouvons estimer que les concurrents pourraient passer la balise (avec obligation de la passer à pied), à partir du **11 ou 12 juillet**.

14 juillet

Lampions, feux d'artifice et bal dans la baie de Talloires

16 juillet

MARCHÉ D'ART & D'ARTISANAT

Dans la baie de Talloires, une quarantaine de **créateurs et artisans** exposent leurs œuvres originales : Sculptures, peintures, bijoux, poterie, ferronnerie, produits bio et autres idées cadeaux et déco... De 9 h jusqu'à 20 h.

24 juillet

Concert gratuit à l'Eglise de Talloires
Concert Saxophone et Piano. Au programme : Bach, Vivaldi, Gounod, Chopin, Bizet.
17 h / Entrée libre

28 juillet

CINÉ PLEIN AIR GRATUIT

Film « Barbecue ». Gratuit. Lieu : Talloires Espace Lac à Angon, face au lac. Horaires : à la tombée de la nuit (vers 21 h 45). Report au cinéma en cas de mauvais temps.

30 juillet

MARCHÉ D'ART & D'ARTISANAT

Dans la baie de Talloires de 9 h jusqu'à 20 h.

13 août

MARCHÉ D'ART & D'ARTISANAT

Dans la baie de Talloires de 9 h jusqu'à 20 h.

14-30 août

EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES
Peintres et sculpteurs de l'Art Rive Droite à la Savoyarde (1^{er} étage). Entrée libre 11 h - 19 h

24 août - 25 août & 26 août

LES PYROCONCERTS DE TALLOIRES

Lundi 24 août

Hugues Auffray, François-René Duchâble et

Sandrine Sutter

Mardi 25 août

DD's brothers, Soul des années 70

Mercredi 26 août

Nina Attal, le phénomène Funk et Blues
Accès et horaires : Baie de Talloires - 74290 Talloires
Spectacle à 21 heures / Places de 19 à 59 €
Renseignements et réservations :
www.pyroconcerts.com - Office de tourisme du lac d'Annecy : 04 50 45 00 33 - Magasins Fnac - Carrefour - Géant -
Web : www.pyroconcerts.com

29 août - Angon Kid Contest

Compétition pour les 8/15 ans de wake surf, wake skis, paddle, canoë, slackline organisée par Blue Wake.

Web : www.angon-kidcontest.com

I N F O S

Collecte des Ordures Ménagères

- toute l'année : lundi (y compris si le lundi est férié)
- du 15 juin au 15 septembre le lundi et le jeudi (y compris si le lundi ou le jeudi est férié)

Horaires de la déchetterie

Du 1^{er} avril au 31 octobre

- du lundi au vendredi de 14 h à 19 h
- le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h
- le dimanche de 9 h à 12 h

Fermeture les jours fériés
Tél : 04 50 60 14 53

Transports en commun :

Des tickets de transport gratuits sont disponibles en mairie pour les personnes âgées de plus de 70 ans ne possédant pas de véhicule dans la limite d'un aller-retour par semaine (Menthon-Annecy).

Recensement du Service National :

Pensez à vous faire recenser à la mairie dès votre 16^e anniversaire. Ce recensement est obligatoire.

Rencontres avec l'Assistante Sociale à la Mairie :

Sur rendez-vous au 04 50 23 57 49

TÉLÉPHONES UTILES

La Poste de Menthon	04 50 60 11 77
Salle du Clos Chevallier	04 50 60 15 79
Office de Tourisme	04 50 45 00 33
Maison Paroissiale	04 50 60 12 53
Crèche Halte-Garderie Les Epètes	04 50 60 04 42

La liste des assistantes maternelles agréées est également disponible en mairie.

Aide à Domicile en Milieu Rural	04 50 64 44 03
Communauté de Communes de la Tournette (C.C.T.)	04 50 88 90 32
Portage des Repas à Domicile (service de la C.C.T.)	06 82 27 77 40
Taxis Dominique Baziere	06 09 30 08 66
Bernard Tirode	06 20 27 62 58
Sapeurs Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie d'Annecy le Vieux	04 50 23 02 23 ou 17
Police municipale	04 50 60 12 88
police.municipale@mairie-menthon.fr	
SAMU	15 ou 112
Centre Hospitalier de la région d'Annecy	04 50 63 63 63
Météo Chamonix	08 92 68 02 74

ETAT CIVIL

Naissances

Hugo BARON	le 20 février	Charlie REVAULT	le 31 mars
Charles EPINARD	le 12 mai	Nathan SICARDI	le 4 juin

Décès

Bernard TORNAFOL	le 22 janvier 2015 (86 ans)
Marie-Thérèse BOUVIER	le 31 janvier 2015 (93 ans)
Thaddée PAWLOLOWSKI	le 02 février (77 ans)
Marie HUDAULT	le 27 février (97 ans)
Jacques BÉRARD	le 13 mars (50 ans)
Annette JACOB	le 23 mai (88 ans)
Lucie FUCHS	le 30 mai (72 ans)

Mariage

Sandie MICHEL et Jérôme MONNET le 6 juin